

## DÉPARTEMENT INSTRUMENTS ANCIENS



CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL DE CHAMBÉRY ET DES PAYS DE SAVOIE

L'intégralité du règlement des études est consultable sur : [www.chambery.fr/citedesarts](http://www.chambery.fr/citedesarts)

## PRESENTATION

On appelle « instruments anciens » les instruments qui étaient pratiqués avant la fin du XVIIIème siècle, du Moyen-âge à la Révolution française. Beaucoup d'entre eux ont la particularité d'avoir été délaissés pendant une longue période avant d'être redécouverts récemment, à la faveur du renouveau de la musique ancienne dans la seconde moitié du XXème siècle. D'autres ont suivi une évolution progressive de leur facture.

Répertoire:

On reconnaît aujourd'hui l'intérêt de jouer les œuvres des siècles passés sur les instruments pour lesquels elles ont été composées. Mais le répertoire de ces instruments ne se réduit pas à la musique ancienne et s'élargit aux musiques de toutes les époques. Le répertoire continue à s'enrichir grâce aux compositeurs de notre temps, intégrant ainsi les instruments anciens à la culture d'aujourd'hui.

## EQUIPE ENSEIGNANTE

Orgue : Etienne Baillot.

Clavecin : Gaële Griffon du Bellay.

Flûte à bec : Perrine Lazare

Luth, théorbe et guitares anciennes : Nicolas Muzy.

Violon baroque : Josiane Brachet.

Traverso : Jean-Philippe Grometto.

Pianoforte : Christophe Egiziano.

Trompette naturelle : Christophe Gallien.

Sacqueboute : Stéphane Muller

Polyphonie vocale: Benoît Magnin.

Coordinateur du département : Perrine Lazare

## CONDITIONS D'ACCÈS/INFOS PRATIQUES

Précisions pratiques:

Selon les disciplines, des instruments peuvent être loués par le conservatoire aux élèves débutants. Les orgues et clavecins sont mis à disposition des élèves selon certaines modalités.

## PARCOURS

### PARCOURS DIPLÔMANT

Le conservatoire a pour vocation essentielle de former des musiciens amateurs complets. Cela nécessite d'y consacrer plusieurs années. L'enseignement est donc exigeant et demande un investissement important.

Parcours découverte

Enfants de 6 ans

Découverte des familles d'instruments (45 mn) et éveil musical 6 ans (45 mn).

Dès le premier cycle, l'élève doit suivre 3 disciplines: le cours d'instrument, le cours de formation musicale et la pratique collective.

Cycle 1 : Initiation, apprentissage des bases

A partir de 7 ans.

Cycle réalisable en 3 ans minimum et 5 ans maximum

1h de cours d'instrument à deux ou une demi-heure en cours individuel, 1h30 de formation musicale dont 45 mn de pratique vocale.

Evaluation : contrôle continu par le livret de l'élève

## Cycle 2 : Développement des connaissances musicales, autonomie en vue d'une pratique musicale amateur

Cycle réalisable en 3 ans minimum 5 ans maximum

1h de cours d'instrument à deux ou une demi-heure en cours individuel les deux premières années du cycle

1h30 de cours d'instrument à deux ou 45 m en cours individuel à partir de la 3<sup>ème</sup> année du cycle.

1h30 de pratique collective et 1h30 de formation et culture musicale.

Evaluation : contrôle continu par le livret de l'élève, épreuves finales : BEM (brevet d'études départementales)

## Cycle 3 : Approfondissement des connaissances, perfectionnement, orientation vers une pratique professionnelle

Le cycle offre 2 possibilités :

Un parcours amateur :

Parcours diplômant amateur pour les musiciens souhaitant approfondir leurs compétences ou se spécialiser.

Cycle réalisable en 2 ans minimum 4 ans maximum (300 heures d'enseignements).

Comprend une unité de valeur dominante et 3 unités de valeurs complémentaires.

Evaluation : CEM (certificat d'études musicales)

Un parcours pré-professionnel (CEPI : cycle d'enseignement professionnel initial)

Pour les musiciens souhaitant devenir professionnel et/ou poursuivre des études supérieures en musique.

Cycle réalisable en 2 ans minimum 4 ans maximum (750 heures d'enseignements)

Evaluation : DNOP (diplôme national d'orientation professionnelle)

### **PARCOURS NON DIPLÔMANT**

#### Pratique collective seule

Il est possible pour les musiciens amateurs de s'inscrire à une pratique collective seule sans suivre d'autres cours (voir liste ci-dessus dans la rubrique pratique collective).

Parcours personnalisé (niveau cycle 2) :

Le parcours personnalisé s'adresse à des élèves de cycle 2 (à partir de la 3<sup>ème</sup> année du cycle) qui veulent poursuivre au conservatoire une pratique musicale en atelier ou en ensemble, tout en bénéficiant d'un parcours allégé et non diplômant.

Ce parcours comprend au minimum un module de pratique collective et un module complémentaire.

1 an renouvelable. Délivrance d'une attestation.

Ces modules sont capitalisables en vue d'une réintégration au sein du cursus complet de cycle 2, qui fait également l'objet d'une demande écrite au directeur.

#### Formation continuée (niveau cycle 3) :

La formation continuée s'adresse à des élèves de cycle 3 qui veulent poursuivre au conservatoire une pratique musicale en atelier ou en ensemble, tout en bénéficiant d'un parcours allégé et non diplômant.

Ce parcours est possible dès le début du cycle.

Il est construit à partir de l'offre du cycle 3, formalisée dans un contrat de formation d'un an renouvelable en fonction du projet de l'élève.

Délivrance d'une attestation.

L'inscription fait l'objet d'une demande écrite auprès du directeur

#### Parcours adultes

Le Conservatoire peut accueillir des adultes en fonction des places disponibles (sauf en piano, guitare, flûte traversière), pour une découverte de la pratique musicale avec deux propositions :

- un parcours culturel de sensibilisation (durée 1 an) qui comprend la participation à des manifestations choisies dans le programme de la saison de la Cité des Arts (conférences, concerts) et un parcours de découverte instrumentale et musicale sous forme d'un atelier collectif hebdomadaire (1h à 3 élèves ou 20 mn de cours individuel).
- un cursus adulte (durée de 2 à 3 ans maximum) faisant suite au parcours culturel de sensibilisation. Ce parcours comprend un cours instrumental (1h à 3 élèves ou 20 mn de cours individuel) et un cours de formation musicale permettant d'aborder les problématiques d'écriture, de lecture, d'écoute et de culture (45 mn).

## AUDITIONS/CONCERTS

Le département d'instruments anciens monte très régulièrement des projets musicaux. C'est l'occasion pour les élèves de mettre en pratique leurs apprentissages dans un véritable contexte artistique, de rencontrer d'autres élèves et d'autres professeurs, de découvrir d'autres modes d'expression et de s'investir ainsi dans leur cursus. Tout au long de leur parcours les élèves seront amenés à jouer dans des auditions, spectacles, concerts ou fêtes, seuls ou en ensemble, au conservatoire ou dans des lieux historiques de la ville.

Des concerts sont régulièrement proposés par les professeurs ou d'autres artistes invités, à l'auditorium de la Cité des arts ou dans des lieux historiques de la ville. Les élèves sont vivement invités à y assister. Cela fait partie aussi de leur formation.

Concerts à la cité des arts gratuits pour les élèves (hors concerts APEJS et partenaires).

## PRATIQUES COLLECTIVES

### Les ateliers :

Spécialisés dans les techniques et savoirs de la musique ancienne, ces ateliers ont pour objectif d'initier ou de former les élèves à une interprétation des œuvres anciennes basées sur des sources historiques. Ils sont ouverts aussi bien aux élèves inscrits dans un cursus instruments anciens qu'aux élèves d'un autre cursus désirant découvrir le répertoire ancien.

Polyphonie vocale

Atelier découverte de l'orgue

Atelier pianoforte

Atelier Traverso

Découverte du luth et des guitares anciennes

Découverte du violon baroque

Basse chiffrée et accompagnement baroque (claviers)

Atelier basse continue

Basse chiffrée et accompagnement à la guitare ou au théorbe)

Atelier diminution et improvisation

### Les ensembles de musique ancienne :

Dès le cycle 1 les élèves doivent intégrer un des ensembles proposés par le département :

Ensemble 1er cycle de musique ancienne

Ensemble 2ème cycle de musique ancienne

Grand ensemble adulte de musique ancienne

Petits ensembles adulte de musique ancienne

Consort de flûtes à bec

### Pratiques collectives ouvertes aux musiciens amateurs

Ensemble adultes de musique ancienne

**cit  des arts**  
de chamb ry  
**arts s p  r **

## CLAVECIN

D PARTEMENT INSTRUMENTS ANCIENS



 v l mie Vidomi

Professeur : Ga le Griffon du Bellay

## PRESENTATION

Il est recommandé de me toucher...

J'ai de bons becs bien emplumés...

En salon, je suis élégant, propose à la danse et à la conversation...

Je puis être un triangle, un rectangle voire un trapèze, mais jamais un rond.

Si d'ordinaire je suis paisible et délicat

Je suis également colérique et ardent...

Clavecin, épinette, virginal, appartiennent à la même famille d'instruments à cordes pincées par l'intermédiaire de touches sur le(s) clavier(s) (cordes en bronze, laiton, fer, acier selon la facture), nés en Europe à la moitié du XVe siècle.

De par leur facture (selon le bois utilisé, la forme, rectangulaire ou trapézoïdale ou triangulaire, la taille des becs plus ou moins pointus et le barrage de la caisse), ces instruments ont chacun un timbre bien caractérisé, propre à chaque répertoire des époques traversées : renaissance, baroque, préclassique, XXème et XXIème siècles.

Instrument tant soliste, de musique de chambre et d'orchestre, que d'accompagnement (du chant et de la danse), le clavecin permet la découverte et la pratique d'un vaste répertoire ; parlà même, il est au centre de l'union des arts baroques (théâtre, chant, danse, peinture) et de la musique. Autrefois de salon, il est devenu l'instrument par excellence de l'opéra.

Outre au département des instruments anciens, le clavecin appartient également « déparment claviers ». A ce titre, il participe aux différents projets musicaux de ce dernier.

## CONDITIONS D'ACCÈS

L'élève peut commencer le clavecin dès l'âge de sept ans.

Les élèves débutants et non débutants sont acceptés dans la limite des places disponibles.

Le non débutant présentera une pièce lors du test d'entrée et sera reçu en entretien le même jour.

Infos pratiques :

Comment trouver un instrument ?

La cité peut prêter un instrument pour les deux premières années d'étude : la demande de location s'adresse tout d'abord au professeur référent puis à la régie de la cité qui détermine les conditions de prêt.

Des facteurs d'instruments vendent et louent également des épinette, virginal et clavecin (de 50 à 80 euros/mois) ;

Certains pratiquent la location/vente.

Le site internet « clavecin en France » permet de trouver de bonnes occasions.

## PARCOURS

Outre la formation musicale et le chant choral, l'élève suit le cours d'instrument et pratique la musique de chambre au sein des différents ensembles proposés par le département d'instruments anciens et/ou en transversalité dès les premières années d'étude.

Dès le second cycle l'élève est tenu de suivre les cours de basse continue (l'art de l'accompagnement) qu'il met en application au sein des ensembles de musique de chambre.

Les adultes débutants sont admis dans la limite des places disponibles et pour une durée de quatre ans. Leur cursus est fondé sur la pratique collective, la formation musicale (adulte) et l'apprentissage d'un instrument.

Pour leur pratique collective, les adultes peuvent rejoindre les ensembles proposés (petit ou/et grand ensemble) par le département d'instruments anciens et/ou en transversalité.

Durée et fréquence du cours d'instrument :

Cycle 1 :

1h à deux (ou 30' pour le cours individuel) pour le cycle I et début de cycle II.

Cycle 2 :

45 minutes à partir de la 3<sup>ème</sup> année et le début du cycle III.

Cycle 3 : 1H à partir de la seconde année du cycle.

Parcours personnalisé : 30 minutes à partir de la 3<sup>ème</sup> année du cycle 2.

Durée et fréquence du cours de basse continue :

Cycle 1 : 15 minutes intégrées au cours d'instrument.

Cycle 2 : cours hebdomadaire et collectif : 1h à deux (ou 30 minutes individuelles).

Cycle 3 : 1h30 en cours collectif (ou plus long en fonction de la demande), ou d'1h en cours individuel.

Enseignement transversal :

Dès le premier cycle, la découverte du pianoforte, du piano et de l'orgue est conseillée - l'orgue pouvant même être enseigné parallèlement au clavecin (habitude historique, selon laquelle les organistes étaient aussi clavecinistes).

Dès la 3<sup>ème</sup> année du cycle II, il peut aussi suivre les cours de jazz.

## AUDITIONS/CONCERTS

L'élève participe aux auditions et spectacles du département d'instruments anciens (entre autres), dans et hors les murs.

Les lieux de spectacles: auditorium, palais de justice, chapelles, hôtel de Cordon, musées, maison des Charmettes, médiathèques.

Activités musicales complémentaires :

Assister aux concerts et conférences, expositions, participer à des stages, fait partie de la formation de l'élève (et est pris en compte dans le contrôle continu des second et troisième cycles).

## PRATIQUES COLLECTIVES

Musique d'ensemble :

La pratique d'ensemble est obligatoire dans chacun des trois cycles, à raison d'un ensemble (au minimum) chaque année.

Petit ensemble : durée d'1h/semaine.

Grand ensemble adulte : 1h30/semaine

## VIOLON BAROQUE

### DÉPARTEMENT INSTRUMENTS ANCIENS



Professeur : Josiane Brachet

### PRÉSENTATION

Concernant la lutherie, le violon baroque d'aujourd'hui correspond à l'instrument original créé par Andrea Amati au XVI<sup>ème</sup> siècle.

Les instruments étaient différents de ceux connus aujourd'hui (cordes en boyau, renversement du manche moins important, archet plus court, plus léger avec une forme plus arquée...). Ils permettent de mieux comprendre et respecter les règles d'interprétation de la musique de cette époque.

Deux types d'instruments sont principalement utilisés :

- Les violons d'époque transformés au cours des siècles puis modifiés pour retrouver leur état d'origine.
- Les répliques fabriquées d'après les plans de construction des instruments anciens.

Le vaste répertoire s'étend sur une période allant du XVII<sup>ème</sup> au milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle avec une riche variété de styles :

- Français : Couperin, Leclair etc.
- Italien : Castello, Matteis, Corelli, Vivaldi etc.
- Allemand : Biber, Buxtehude, Bach etc.
- Anglais : Purcell etc.

### CONDITIONS D'ACCÈS/INFOS PRATIQUES

#### Atelier découverte et initiation

En priorité pour les élèves en cursus CEPI ou à partir de la fin de second cycle en fonction des places disponibles.

#### Cours de violon baroque

A partir de la fin du second cycle

#### Infos pratiques

Le CRR possède quatre archets et un violon baroque mis à disposition pendant le cours.

Les élèves inscrits en cours de violon baroque (discipline dominante) devront posséder leur propre instrument.

### AUDITIONS/CONCERTS

Les élèves participeront aux nombreux projets proposés par le département « musique ancienne » ainsi que des projets faisant appel à la transversalité (avec théâtre, danse...) qui leur apporteront une pratique et une formation complémentaires, précieuses et indispensables.

### PARCOURS

#### Atelier découverte et initiation

Sentir les différences avec le violon moderne (tenue de l'instrument, articulations induites par la forme de l'archet et la mise en vibration de la corde boyau...)

Découverte d'un répertoire, de différents styles et du langage (rhétorique musicale).

#### Cours de violon baroque (discipline dominante)

Travail sur les différents styles : italien, français, allemand...

Analyse des partitions et initiation à la rhétorique

Travail technique en lien avec l'interprétation.

Parallèlement, les élèves devront suivre le cours de culture musicale ainsi qu'une initiation à la basse continue.

Durée : 45 minutes ou une heure hebdomadaire en cours individuel (en fonction du niveau)

## ORGUE

### DÉPARTEMENT INSTRUMENTS ANCIENS



© Tanya Giacometti

Professeur :

### PRÉSENTATION

L'orgue est un instrument polyphonique, à vent et à clavier(s), de taille et de sonorité très variables, parfois monumental. Les différents sons sont produits par autant de tuyaux, qui sont alimentés par le vent des soufflets. L'organiste joue sur un ou plusieurs claviers, avec les mains et les pieds.

Inventé en Egypte 300 ans avant J.C., l'orgue s'est d'abord répandu autour de la Méditerranée, comme instrument de fête. Plus tard il se diffuse dans toute l'Europe, et trouve naturellement sa place dans les abbayes et cathédrales, mais également dans des lieux profanes. Petit à petit chaque pays développe son propre style d'instruments, bien reconnaissable à l'œil et à l'oreille. On continue de nos jours à en construire, de toutes tailles.

Comme soliste, l'orgue possède un énorme répertoire, qui s'étend du Moyen-âge à aujourd'hui. Il est aussi beaucoup sollicité comme partenaire de musique d'ensemble

### PRATIQUES COLLECTIVES

La pratique d'ensemble est obligatoire. Les élèves peuvent intégrer différents ensembles, selon les propositions offertes chaque année.

### CONDITIONS D'ACCÈS/INFOS PRATIQUES

#### Conditions d'accès

Une approche préalable du piano ou du clavecin est bienvenue, mais non obligatoire ; les débutants peuvent aborder l'orgue directement, à partir de 7 ans.

L'étude du pédalier est initiée avant la fin du 1er cycle. Celle de la basse chiffrée également.

#### Infos pratiques

Les cours ont lieu sur l'orgue d'étude du conservatoire, sur le grand-orgue de la cathédrale et sur celui de la Sainte Chapelle.

Il est nécessaire d'avoir chez soi un clavier de bonne qualité : piano ou piano numérique, ou orgue numérique à défaut. L'instrument de référence reste l'orgue à tuyaux !

Les élèves ont accès à l'orgue du conservatoire pour leur travail personnel, selon disponibilité.

### PARCOURS

Dès le 1er cycle, l'enseignement de l'orgue comporte : le cours d'instrument, le cours de formation musicale, et des projets de pratique collective. Le cursus peut ensuite se poursuivre en 2ème, puis 3ème cycle. Des passerelles avec les autres instruments à clavier sont possibles.  
N.B. : l'orgue est rattaché au département instruments anciens.

#### Durée et fréquence des cours :

Cours hebdomadaire d'instrument : 30 min seul (ou 1 heure à deux) ; 45 min à partir de la 3<sup>ème</sup> année du cycle 2 ; 1 heure en cycle 3.

Pour les adultes: 40 min, 1 semaine sur 2.

## FLûTE À BEC

### DÉPARTEMENT INSTRUMENTS ANCIENS



Professeur : Perrine Lazare

Les XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup>s sont l'âge d'or du développement du répertoire de la flûte à bec. Elle dialogue dans des concertos avec le hautbois, le violon ou le clavecin.

Au XIX<sup>e</sup> s, elle connaît une moindre faveur au XIX<sup>e</sup>s, allant jusqu'à disparaître complètement.

Dans les années 1920 quelques musiciens curieux tentent de retrouver les sonorités permettant de jouer fidèlement la musique dite ancienne.

Des compositeurs d'aujourd'hui ont aussi créé des oeuvres pour la flûte à bec : Benjamin Britten, Luciano Berio, par exemple.

Elle a aussi trouvé sa place dans la musique traditionnelle ainsi que dans certains groupes de musiques actuelles: jazz, rock, chanson française....

#### Durée et fréquence

Cours hebdomadaire: 1 h à deux – et 1 h 15 min à partir de la 3<sup>ème</sup> année de cycle 2.

Pour les adultes: 40 min 1 semaine sur 2.

## PRÉSENTATION

La flûte à bec est un instrument en bois appartenant à une famille d'instruments d'une dizaine de tailles différentes. Le son est produit par le souffle de l'instrumentiste dirigé par le bec vers un biseau finement taillé.

Son histoire est riche...

Une des flûtes les plus anciennes a été datée du paléolithique supérieur (environ 35 000 ans). Elle a été fabriquée dans un radius de vautour.

A partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, l'instrument sera décliné en plusieurs tailles, comme c'est le cas pour d'autres instruments : violons, violes de gambe....permettant de jouer en consort. Un exemple de gravure de flûtes à bec de la Renaissance:



## LUTH

### DÉPARTEMENT INSTRUMENTS ANCIENS



Professeur : Nicolas Muzy

### PRÉSENTATION

Le luth est un instrument ancien à cordes pincées. Connu depuis l'antiquité, très répandu au Moyen-âge, il a connu son heure de gloire en Europe au XVIème siècle, avant de disparaître à la fin du XVIIIème siècle. Aujourd'hui le luth est à nouveau joué, depuis la redécouverte de son immense et riche répertoire, aussi bien en solo qu'en consort (musique de chambre) ou en accompagnement du chant. Si la guitare Renaissance (XVIème siècle) et la guitare baroque (XVIIème siècle) sont toutes deux des ancêtres de la guitare classique, la première par son approche facile convient parfaitement aux jeunes débutants, et la seconde intéressera par son histoire et sa musique les guitaristes avancés de tous horizons. Quant au théorbe, ce grand luth basse à 14 cordes, il fut inventé en Italie pour les premiers opéras. Convenant aux adultes expérimentés, il est un parfait accompagnateur de la voix et des instruments.

### PRATIQUES COLLECTIVES

La pratique d'ensemble est obligatoire en premier cycle. Les élèves peuvent intégrer l'ensemble 'les baladins' dès la 2ème année (1 heure hebdomadaire). Les adultes doivent assister à l'un des cours de musique d'ensemble pour adultes proposés par le département de musiques anciennes. Les élèves de théorbe ont l'obligation de suivre le cours de basse chiffrée.

### CONDITIONS D'ACCÈS/INFOS PRATIQUES

#### Conditions d'accès

Luth et guitare Renaissance à partir de 7ans – débutant. Les élèves de guitare Renaissance doivent pratiquer aussi le luth dès la 3ème année. Théorbe et guitare baroque à partir de 16ans – intermédiaire : avoir déjà pratiqué la guitare ou le luth.

#### Infos pratiques

Avoir un instrument (location possible chez un luthier à partir de 30 euros par mois). Le conservatoire possède un luth adulte et un théorbe à louer. Prix d'un luth d'étude: environ 1300 euros.

### AUDITIONS/CONCERTS

Dès le début de 1er cycle les élèves sont invités à participer aux auditions, projets et spectacles du département de musiques anciennes, au conservatoire ou à l'extérieur.

### PARCOURS

#### Enseignement transversal

Les élèves de guitare classique peuvent suivre les cours suivants: 'Basse chiffrée à la guitare ou au théorbe' et 'Découverte des instruments anciens à cordes pincées'.